

Déclaration des performances

N° GX-01-0053-02

1. Code d'identification unique du produit type :

GUTEX Thermowall FR

2. Identification du produit de construction conformément à l'article 11, § 4 du règlement des produits de construction :

La **date de production** et le **numéro de lot** figurent sur le **marquage du produit**.

3. Usage prévu du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée :

Isolation thermique pour bâtiments

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse du fabricant, conformément à l'article 11, § 5 du règlement des produits de construction :

**GUTEX Holzfaserplattenwerk
H. Henselmann GmbH + Co KG**

Gutenberg 5
79761 Waldshut-Tiengen
Allemagne

Tél. : +49 / 7741 / 6099 -0
e-mail : info@gutex.de

Fax : +49 / 7741 / 6099 -57
Web : <http://www.gutex.de>

5. Nom et adresse de contact du mandataire conformément à l'article 12, § 2 du règlement des produits de construction :

aucun mandataire

6. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit, conformément à l'annexe V du règlement des produits de construction :

Système 3

7. Cas de déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

L'organisme notifié (**MPA Stuttgart – 0672 –**) a réalisé une détermination du produit type. Le contrôle de la production en usine est effectué par le fabricant.

8. Cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

non applicable

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	exprimées en	Performances	Spécifications techniques harmonisées										
Réaction au feu		Euroclasse E	EN 13171: 2012										
Degré d'absorption du bruit	Degré d'absorption du bruit évalué	NPD											
Transmission des bruits d'impact (pour les sols)	Niveau de la rigidité dynamique	NPD											
	Épaisseur sous une charge de 250 Pa	NPD											
	Compressibilité	NPD											
	Niveau de résistance à l'écoulement	AF,100											
Résistance à la conductivité thermique	Valeurs nominales de la résistance à la conductivité thermique R_D en [m ² K/W] pour une épaisseur nominale (mm) ou	<table border="1"> <tr> <td>20</td> <td>40</td> <td>80</td> <td>120</td> <td>160</td> </tr> <tr> <td>0,45</td> <td>0,95</td> <td>1,90</td> <td>2,85</td> <td>3,80</td> </tr> </table>		20	40	80	120	160	0,45	0,95	1,90	2,85	3,80
	20	40		80	120	160							
	0,45	0,95		1,90	2,85	3,80							
	Conductivité thermique λ_D avec	$\lambda_D = 0,042$ W/mK											
Épaisseur comme épaisseur nominale d_N et	Voir notice explicative												
Classe de tolérance		T5											
Perméabilité à l'eau	Niveau d'absorption d'eau lors d'une immersion brève	WS1,0											
Perméabilité à la vapeur d'eau	Valeur nominale du facteur de résistance à la diffusion de la vapeur d'eau	MU4											
Résistance en compression	Niveau de l'effort de compression ou de la résistance en compression	CS(10\Y)100											
	Niveau de la charge ponctuelle pour une déformation de 5 mm	NPD											
Durabilité de la résistance à la conductivité thermique avec la chaleur, les intempéries, le vieillissement/la dégradation	Valeur nominale de la stabilité dimensionnelle à 70 °C	DS(70,-)3											
	Stabilité dimensionnelle dans des conditions de température et d'humidité de l'air spécifiées	NPD											
Résistance en traction/flexion	Niveau de résistance en traction perpendiculairement au plan du panneau	TR10											
Durabilité de la résistance en compression avec le vieillissement/la dégradation	Comportement de fluage à long terme en cas de compression	NPD											

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et son nom par :

M. Claudio Thoma, directeur général

.....
(Nom et fonction)

À Waldshut-Tiengen, le 14 juin 2017

.....
(Lieu et date de l'établissement de la déclaration)

